

Unir

la diversité
pour une culture

en santé



AQHSST

Association québécoise
pour l'hygiène, la santé
et la sécurité du travail

42^e congrès annuel de l'AQHSST



PROGRAMME FINAL

EPC GROUPE  EPC CANADA

 s-air

RioTinto

MOT DU PRÉSIDENT



Fidèle Ndjoulou, DBA
Président

42^e congrès de l'AQHSST

Bienvenue au 42^e congrès !

C'est avec grand plaisir que je vous accueille à ce grand rassemblement annuel de l'AQHSST.

Ce 42^e congrès se veut à la fois un sursaut d'énergie et une célébration de la diversité.

Sursaut d'énergie, parce que nous devons reprendre le dessus sur notre environnement de travail. Un environnement de travail déstabilisé par la pandémie et plein d'incertitude. À l'image du pilote qui redouble d'attention en zone de turbulence, nous devons demeurer vigilants et déterminés pour maintenir nos lieux de travail sains et sécuritaires. Il en va ainsi de la protection de nos employés, de la productivité de nos entreprises et de la survie de la société en général.

Célébration de la diversité, parce que plus que jamais nous devons nous enrichir de notre diversité. C'est pourquoi vous serez sensibilisés sur la diversité humaine, la diversité technologique, la diversité méthodologique et la diversité vécue en milieu de travail. C'est l'occasion pour vous de communiquer votre savoir, d'échanger vos expériences et d'interagir sur le thème « Unir la diversité pour une culture en santé » pour en connaître les tenants et les aboutissants.

Une fois de plus bienvenue au 42^e congrès !

Je vous souhaite un excellent congrès !

comité organisateur



Julie-Alexandra Méthot
Logistique



Carol-Ann Griffin
Conférences



Laurent Groux
Commandites



Mathilde Landry
Visites industrielles
et réseautage

Nous tenons à remercier les employeurs des membres du C.O. qui ont accepté de les libérer afin de préparer ce congrès. La planification du congrès ne serait être possible sans leur participation. Merci !



Audrey Dessureault
Exposants



Christian Tiaya Tedonchio
Conférences



Ulysse Mc Carthy,
Directeur région sud
AQHSST



Christian Millet
Formations

Table des matières

Horaires	Mercredi 11 mai	Jeudi 12 mai	Vendredi 13 mai
Événements majeurs du jour	Formations Visites industrielles Soirée réseautage	Cérémonie ouverture Conférences/Exposants Cocktail et banquet	Table ronde Conférences Cérémonie clôture
AM	Visite industrielle 3IT p.5 Formations P.6 à 9	Cérémonie ouverture Conférence Corneille Prix Antoine-Aumont p. 11 Salon des exposants p.3 Conférences p. 12	Table ronde P. 20 Conférences p.20-23
12 h	Lunch	AGA de l'AQHSST	Lunch-conférence p.24 Cérémonie de clôture
PM	Formations p.9 Visite industrielle BRP p.5	Conférences p. 13-17	
17 h 30 19 h 00	Activité réseautage p.6	Salon des exposants p.3 Cocktail Banquet p. 18	

Tarifs
p. 26

Nos partenaires

L'AQHSST tient à remercier chaleureusement ses partenaires qui rendent possible la tenue de ce congrès.

Principal

RioTinto



EPC
GROUPE



EPC CANADA

Conférences

CNESST

Banquet

HATCH

Pause-santé

UDS

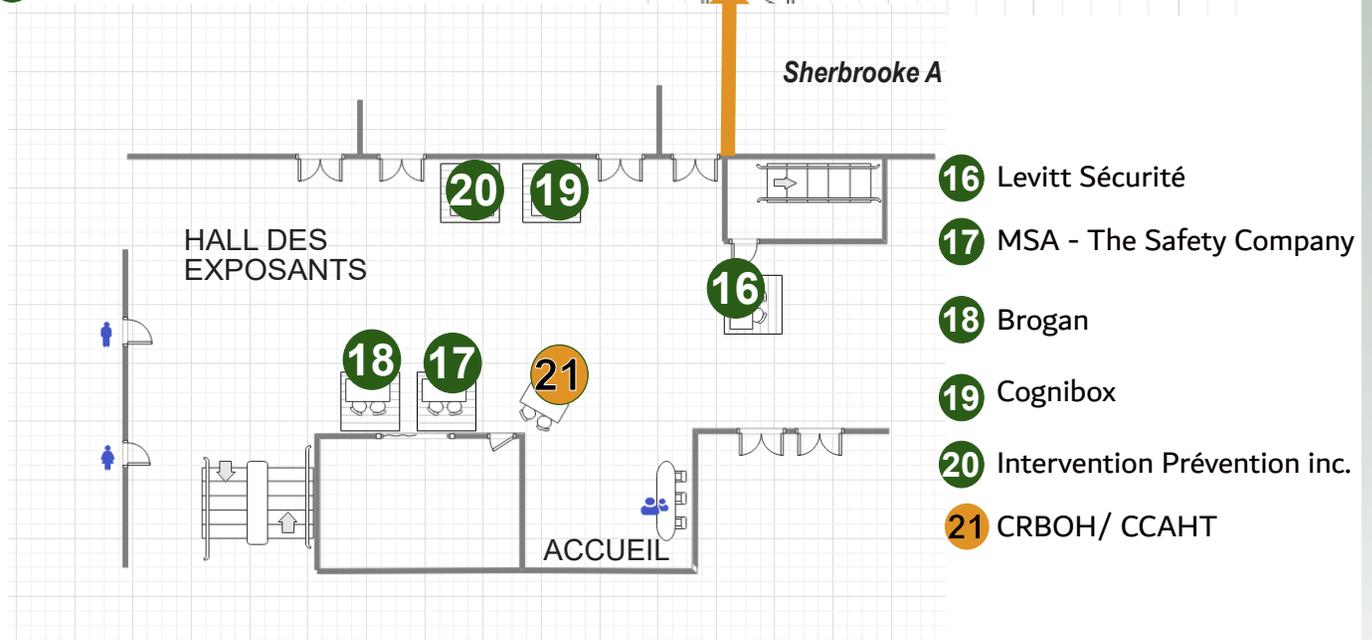
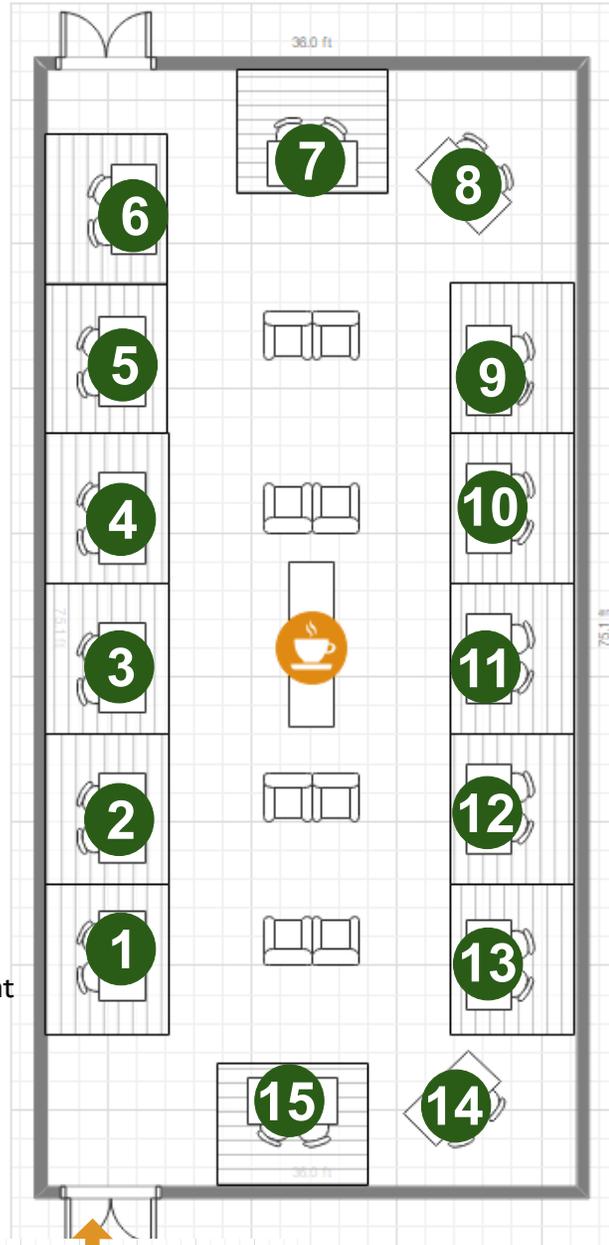
Université de
Sherbrooke

Réseautage

destination
SHERBROOKE.com

salon des exposants

- 1 IRSST
- 2 ITGA Group
- 3 École de santé publique de l'Université de Montréal
- 4 CF Salubrité inc.
- 5 Environnement S-Air inc.
- 6 Le Groupe GESFOR Poirier, Pinchin
- 7 Concept Controls
- 8 iDentité Québec
- 9 Prévention Services Conseils Inc
- 10 ISO-Santé
- 11 SCE Services-conseils en ergonomie
- 12 Marie Laberge Services-conseils management et SST
- 13 Prévigesst Inc.
- 14 Equipe SST
- 15 Dalimar instruments



mercredi 11 mai

7 H 45

Visite 3IT : Départ du groupe



formations d'une journée

1. Management bienveillant ou devenir une entreprise en santé
Formatrice : Marie Laberge, présidente, consultante et entrepreneure, Marie Laberge Services-conseils
2. Comment implanter d'une façon efficace une culture SST en valorisant l'humain ?
Formatrice : Kristel De Cat, Experte en Santé Sécurité au Travail, Zéro Accident
3. Stratégies de mesures de l'exposition: statistiques utiles et outils d'aide à l'interprétation
Formateur : Jérôme Lavoué, Ph.D., professeur agrégé, Université de Montréal
4. Gérer l'exposition aux nanoparticules : de la compréhension du risque à la mise en place d'un plan d'action
Formatrice : Martine Chouvet, Directrice technique et formatrice, Un'N'Pro
5. Évaluation du risque suicidaire au travail : comment agir pour mieux prévenir?
Formateur : François Déry, Travailleur social, Ph. D. UQAT

13 H

Visite BRP : Départ du groupe



formations demi-journée

8h à midi

L'ergonomie : une solution à la diversité

Formatrice : Éleine Langlois-Hardy, ergonome, SCE Services-conseils en ergonomie

13 h à 17 h

Gérer la réduction du bruit en entreprise

Formatrice : Lucie Marcotte, chimiste, Ph. D. ROH MultiPrévention

destination
SHERBROOKE.com

17 H 30

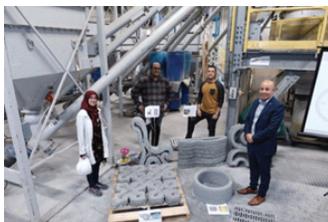
Soirée réseautage : Départ du groupe



visites industrielles

3IT

Institut interdisciplinaire d'innovation technologique



Service de la mobilité,
de la sécurité et de la prévention

Véritable pôle d'innovation collaborative, l'institut réunit des capacités technologiques de pointe et des expertises scientifiques variées.

Cette visite comptera une tournée des différentes plateformes de l'Institut, soit le laboratoire de nanotechnologies, la plateforme de mécanique ainsi que le plus grand parc solaire dédié à la recherche appliquée au Canada.

Une visite inspirante et qui vous fera découvrir que la pluridisciplinarité unit les forces permettant la convergence vers le développement des technologies de l'avenir !

Rassemblement: 7 h 30
Heure du départ: 7 h 45
Heure prévue du retour: 11 h 45
Durée de la visite: 3 h 30
Nombre de visiteurs maximum: 20

Transport: par autobus, départ de l'hôtel

ÉPI: Casque, lunettes et bottes de sécurité pour les laboratoires.



Cette visite comprend:

- Mot d'introduction et visite du 3IT
- Tournée des plateformes, Studio de création et laboratoires de génie civil

BRP

BRP est un chef de file mondial dans l'industrie des véhicules de sports motorisés, des systèmes de propulsion et des bateaux; notre succès repose sur plus de 75 ans d'ingéniosité et sur une attention particulière portée à notre clientèle.

Notre gamme de produits comprend les motoneiges Ski-Doo et Lynx, les motomarines Sea-Doo, les véhicules hors route et sur route Can-Am, les bateaux Alumacraft, Manitou et Quintrex, les systèmes de propulsion marine Rotax de même que les moteurs Rotax pour karts et avions de loisir. Nous complétons nos gammes de produits avec des pièces, des accessoires et des vêtements afin d'améliorer pleinement l'expérience de conduite.



Rassemblement: 13 h
Heure du départ: 13 h 10
Heure prévue du retour: 17 h
Durée de la visite: 2 h 30
Nombre de visiteurs maximum: 20 ou 2 groupes de 10

Transport: par autobus, départ de l'hôtel

ÉPI: Lunettes et souliers de sécurité requis



Cette visite comprend:

- Présentation de leur programme et mesures de prévention
- Visite de l'usine

soirée réseautage

Bien établie à Sherbrooke depuis 2007, la microbrasserie Siboire s'inscrit dans l'histoire de la bière à Sherbrooke, une aventure riche qui remonte au milieu des années 1800.

Plongez dans l'univers de la microbrasserie Siboire située au cœur du centre-ville de Sherbrooke. Découvrez et goûtez notre savoir-faire à travers un parcours original.

Après la visite, un repas 3 services vous sera offert dans notre magnifique bâtiment patrimonial qui abritait autrefois une station de train. Une vue imprenable sur son usine de production, et une ambiance chaleureuse idéale pour une soirée de retrouvailles !

Menu exclusif de saison

(3 à 4 choix d'entrée, de repas et de desserts)

Tarif incluant repas 3 services et visite de la microbrasserie :

55 \$ + taxes (le service est inclus)



SIBOIRE



programme de formations

L'ergonomie : une solution à la diversité

« Adapter le travail à la personne et non la personne à son travail » Pendant trop d'années c'est l'humain qui s'est adapté à son travail, notamment par sa capacité physique. N'est-il pas temps, en 2022, dans un contexte de pénurie de main d'œuvre, que ce soit davantage les entreprises qui mettent en place des conditions et des moyens pour s'ouvrir sur une plus grande diversité de travailleurs ?

Apprenez comment l'ergonomie, avec ses différents outils et concepts, peut devenir un levier important afin de rendre un milieu de travail accessible pour tous!

8 h à midi

Formatrice: Éleine Langlois-Hardy, ergonome CCCPE
SCE Services-conseils en ergonomie

1. Comprendre l'impact des caractéristiques de la personne sur le développement des modes opératoires, les processus de régulation pour maintenir l'équilibre entre la santé et l'atteinte des objectifs, ainsi que l'impact de la marge de manœuvre comme un vecteur de performance et une solution à la diversité.
2. Apprendre comment réduire les exigences physiques en faisant une démarche efficace d'identification et de réduction des facteurs de risques dans le but d'augmenter le bassin de travailleurs « capables » d'effectuer le travail.
3. Comprendre comment il est possible d'identifier les exigences physiques de chacun des postes de travail dans le but de faire une meilleure attribution de postes selon les capacités et les limitations fonctionnelles.
4. Apprendre quelques principes d'anthropométrie et de conception pour être en mesure de concevoir des stations de travail qui pourra accommoder un plus grand bassin de travailleurs.
5. Comprendre le fonctionnement des normes de manutention afin de concevoir ou modifier les tâches existantes de manutention pour accommoder 90% de la population de travailleurs

Management bienveillant ou devenir une entreprise en santé

Les pratiques organisationnelles telles que nous les vivons depuis plusieurs années, voire, des décennies ne correspondent plus au contexte socio-économique actuel, notamment, en termes de diversité et de différences.

Voici comment inspirer de meilleures pratiques au sein de vos organisations qui vous permettront de :

1. Établir et faire évoluer la culture de bienveillance et de prévoyance en soutenant mieux la fonction de gestion
2. Améliorer la reconnaissance, l'acceptation de la diversité, l'autonomie, le soutien social et les relations de travail
3. Assurer une meilleure pérennité humaine et économique des organisations en gérant de manière créative, le contexte permanent de pénurie de main-d'œuvre
4. Obtenir un roulement de personnel sain ne menaçant pas la continuité et contribuant à renouveler les idées
5. Être en maîtrise du présentisme et de l'absentéisme et mieux soutenir les personnes vivant l'adversité
6. Mieux faire face aux événements extraordinaires

Outillez-vous à l'implantation d'une démarche de santé et mieux-être inspirée et soutenue par une norme (CAN/BNQ 9700-800 : 2020), que vous visiez ou non cette certification.

8 h à 17 h

Formatrice : Marie Laberge

Présidente, consultante et
entrepreneure

Marie Laberge Services-conseils

1. Intégrer les valeurs de santé et de mieux-être au travail dans vos processus de gestion, et ce, à partir du plus haut niveau décisionnel
2. Créer ou améliorer votre contexte de travail de manière à ce qu'il soit favorable à la santé et au mieux-être, et ce, grâce à des outils pragmatiques et mesurables
3. Déployer des interventions qui tiennent compte des besoins des personnes et de la capacité organisationnelle, en évaluer la contribution et s'améliorer
4. S'outiller et préparer son argumentaire en vue de la rencontre avec la direction concernant les bénéficiaires d'une démarche de santé et de mieux-être

Comment implanter d'une façon efficace une culture SST en valorisant l'humain?

Cette formation permet aux participants de comprendre l'approche globale et les étapes à suivre pour développer une culture forte en SST. Le cours aborde les trois volets suivants : la planification stratégique, le leadership et les outils à mettre en place au quotidien. La formation est offerte dans une ambiance joyeuse et plaisante.

Contenu de formation :

1. Approche globale : la route vers zéro accident
2. Gérer la SST au lieu de faire la SST - approche stratégique
3. Trois secrets pour évoluer vers une culture d'engagement en SST
4. La diversité culturelle et la SST
5. Comment transformer ses superviseurs en ambassadeurs de la SST
6. Cultiver la culture souhaitée au quotidien par les « toolboxmeeting »
7. Sept stratégies pour évoluer vers un comité SST proactif

8 h à 17 h

Formatrice : Kristel De Cat

Experte en Santé Sécurité au Travail
Zéro Accident

1. Connaître les pratiques de gestion essentielles pour développer une culture forte en SST d'une façon durable.
2. Améliorer sa capacité d'influencer par une meilleure compréhension de l'être humain et de ses comportements.
3. Comprendre et intégrer la SST dans les gestes quotidiens par l'application d'outils simples et efficaces.
4. Améliorer la performance SST et celle de son organisation par le plaisir et le positivisme.

Stratégies de mesures de l'exposition: statistiques utiles et outils d'aide à l'interprétation

Pour évaluer le risque encouru par les travailleurs, l'intervenant en hygiène doit estimer leur profil d'exposition aux contaminants. L'interprétation des expositions mesurées, par comparaison à une valeur limite, conduit alors à un diagnostic. La variabilité observée en milieu de travail, avec des variations d'un facteur 10 observées fréquemment dans des conditions similaires en apparence, complique considérablement la prise de décision. Les approches disponibles pour incorporer la variabilité et estimer l'incertitude associée au diagnostic sont basées sur les statistiques de la distribution lognormale.

Elles sont peu enseignées dans les cursus classiques et n'ont pas fait l'objet d'efforts de vulgarisation. La formation a pour but d'analyser en détails les implications de la variabilité des mesures d'exposition sur la validité du diagnostic de risque. Elle vise à présenter de façon simplifiée les approches statistiques récentes et les stratégies de mesures recommandées par des organisations prestigieuses, et à illustrer leur application au moyen d'outils pratiques de calcul.

8 h à 17 h

Formateur : Jérôme Lavoué, Ph.D.
Professeur agrégé
Université de Montréal

1. Comprendre les notions de variabilité environnementale et de variabilité analytique et leur relation ;
2. Comprendre la notion de profil d'exposition comme indicateur du risque à la santé et de la conformité ou non à la norme ;
3. Prendre conscience de l'incertitude reliée à l'utilisation des niveaux d'intervention ;
4. Connaître les performances réelles des stratégies d'échantillonnage traditionnelles en terme de protection de la santé des travailleurs ;
5. Être capable d'appliquer les propriétés statistiques de la distribution lognormale pour interpréter des niveaux d'exposition ;
6. Être capable d'utiliser les outils pratiques de calcul.

Gérer l'exposition aux nanoparticules : de la compréhension du risque à la mise en place d'un plan d'action

Les nanoparticules, thème encore compliqué à définir et à intégrer aux politiques SST de l'entreprise devient pourtant un risque de plus en plus présent dans le monde industriel. Pour évaluer celui-ci, le professionnel en hygiène, santé et sécurité doit avoir conscience du niveau de danger provoqué par les processus de production, mais doit également avoir connaissance des méthodes existantes pour évaluer et estimer les différents niveaux de risque. Les techniques disponibles, encore peu démocratisées sont une bonne approche pour une première évaluation. Lectures directes ou différées; composition, concentration ou dispersion... Cette formation vise à simplifier la compréhension du sujet nanoparticules et donner une première approche sur les bonnes pratiques, évoquer des retours d'expériences réalisées en Europe et dessiner un parallèle entre les réglementations européennes et américaines.

8 h à 17 h

Formatrice : Martine Chouvet, ing. chimiste
Directrice technique et formatrice
Up'n'Pro, France

1. Intégrer le risque nanoparticules aux enjeux SST de l'entreprise ;
2. Prendre conscience des risques possibles et faire naître une première réflexion et remise en question sur les processus internes ;
3. Être capable de juger le risque interne et de rassurer les travailleurs, les syndicats ou comité SST sur le réel risque existant ;
4. Prendre connaissance des solutions existantes sur le marché ainsi que des forces et faiblesses de chacune ;
5. Susciter une première réflexion sur une meilleure protection des travailleurs contre ce risque invisible ;
6. Être capable de faire une demande pour une première analyse du risque en sachant orienter précisément la demande de prélèvement et d'analyse ;
7. Prendre connaissance des premières mesures réalisées en Europe sur le sujet et des résultats obtenus sur les expositions aux différents matériaux.

Évaluation du risque suicidaire au travail : comment agir pour mieux prévenir?

Cette formation offrira aux participants une meilleure connaissance des différents troubles de santé mentale les plus répandus auprès de la population. Des problèmes de santé mentale générale ainsi que spécifique au milieu de travail, par exemple l'épuisement professionnel, seront abordés en détail lors de cette formation.

De plus, cette formation offrira des méthodes et moyens aux participants pour leur permettre de mieux détecter des signes de maladies mentales, mais aussi de mieux évaluer le risque suicidaire en milieu de travail.

Cette formation se veut d'offrir aux participants l'ensemble des connaissances nécessaires pour bien reconnaître les différentes maladies mentales et les composantes du risque suicidaire, ainsi que les stratégies pour intervenir auprès de ces problématiques.

8 h à 17 h

Formateur : François Déry, Ph.D.

Travailleur social

Expert psychosocial pour la Cour supérieure du Québec

1. Être en mesure de définir ce qu'est la maladie mentale ;
2. Faire la différence entre les différentes formes de maladies mentales, notamment la dépression, l'anxiété, l'épuisement professionnel ;
3. Définir ce qui compose le risque suicidaire ;
4. Identifier les facteurs de risque et les facteurs de protection du suicide ;
5. Identifier les stratégies possibles pour accompagner un travailleur vivant une maladie mentale ou présentant un risque suicidaire.

Gérer la réduction du bruit en entreprise

La gazette officielle du 16 juin 2021 a annoncé la modification du règlement sur la santé et la sécurité au travail en matière de bruit. Ces changements sont applaudis par les intervenants en prévention qui réclamaient un encadrement plus sévère en matière d'exposition au bruit en milieu de travail. Par contre, plusieurs milieux de travail qui sont conformes au règlement actuel deviendront non conformes dès le 16 juin 2023. Le nouveau règlement apporte une obligation de l'employeur à diminuer à la source l'exposition des travailleurs au bruit. La formation vise à outiller les participants à faire face aux changements à venir de manière plus concrète en mettant l'accent sur les mesures de réduction de bruit autre que la protection individuelle.

13 h à 17 h

Formatrice : Lucie Mascotte, Ph.D., chimiste, ROH

Conseillère technique

MultiPrévention

1. Reconnaître l'impact du bruit sur la santé;
2. Identifier la provenance des sources connues de bruit;
3. Déterminer les moyens pour réduire le bruit de manière efficace;
4. Reconnaître les principales étapes d'un programme de gestion du bruit dans le milieu de travail.

jeudi 12 mai

EPC GROUPE  EPC CANADA

7 h : Accueil et enregistrement

8 h 30

Cérémonie d'ouverture



10 h 30

Ouverture et visite du Salon des exposants

11 h

Programme de conférences

12 h

Assemblée générale annuelle des membres de l'AQHSST

13 h

Programme de conférences

14 h 30

Visite du Salon des exposants

15 h

Ateliers de 90 minutes et
programme de conférences

HATCH

17 h 30

Cocktail et soirée banquet

Légende des sous-thèmes des conférences

Partenaire des conférences

CNESST



Diversité dans la gestion de la santé sécurité



Diversité dans les produits et contaminants



Diversité axée sur l'humain



Diversité dans les technologies



[retour table des matières](#)

8 h30

CÉRÉMONIE D'OUVERTURE

CONFÉRENCE

La résilience et le pouvoir de la diversité

Salle Sherbrooke BC

Chanteur francophone né en Allemagne de parents rwandais, la vie de Corneille est marquée par le génocide rwandais de 1994. Il a ainsi été témoin de l'assassinat des membres de sa famille à l'âge de 17 ans et a pris la fuite pour l'Allemagne avant d'immigrer au Canada en 1997.

Sa survie, ses espoirs, son bonheur, ses rêves, ses succès, son histoire, ses racines sont le secret de la sagesse de Corneille.

L'écrivain et auteur-compositeur-interprète nous invite à réfléchir sur deux thèmes, la résilience et le pouvoir de la diversité. Il partagera avec nous ses connaissances sur le rapport que nous entretenons avec nos actions et les événements passés, ainsi que, ses idées sur les nouvelles théories des intelligences humaines qui se trouveront de moins en moins hiérarchisées pour être davantage reconnues comme complémentaires.

Conférencier invité



Corneille

PRIX ANTOINE-AUMONT 2022

Récipiendaire : Monsieur Gérald Perrier

Visionnaire et pionnier en prévention sur le volet humain et culturel

M. Gérald Perrier a toujours été animé par une passion envers la prévention des accidents. Il a dédié ses apprentissages à la compréhension des comportements humains en matière de santé et de sécurité du travail.

Son parcours remarquable autant en sol québécois qu'à l'international lui aura permis d'accompagner plus de 33 000 acteurs clés dans leurs changements culturels.

L'AQHSST est fière de lui remettre ce prestigieux prix pour sa remarquable carrière.

Le prix Antoine-Aumont

C'est pour rendre hommage à ce distingué physicien qui a œuvré au sein de la Direction générale de l'hygiène du milieu dans les années 60 et 70 que l'AHIC, devenue l'AQHSST, met sur pied le prix Antoine Aumont en 1985. 21 prix ont été remis à des personnes ou des organismes ayant par l'ensemble de leur réalisation fourni une contribution qui a marqué par son impact et/ou sa valeur scientifique l'hygiène, la santé et la sécurité du travail. M. Perrier est le 22^e récipiendaire en 2022 !



Lac Memphrémagog

**Les particules non classifiées autrement (PNCA) : comment les traiter en intervention préventive ?**

Conférencier : Armand Didier Foguieng Saha, M. Sc. CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

Co-auteur : Christian Fortin, ing. Ph. D., CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

Depuis plus de 20 ans, les chercheurs en hygiène du travail ont montré que les limites recommandées pour les particules peu toxiques et peu réactives (physiquement et chimiquement) doivent être réduites par un facteur important pour les particules inhalables et beaucoup plus important pour les respirables afin de prévenir les maladies pulmonaires professionnelles, notamment les bronchites et les maladies pulmonaires obstructives chroniques. Cette conclusion est basée sur des études variées des mécanismes de clairance pulmonaire et des effets toxiques de ces particules en fonction de leur concentration dans l'air, de leur densité, de leur granulométrie, de leur volume de déplacement dans le liquide lysosomal, de leur surface et de leur forme.

Il faudrait réviser en conséquence les limites admissibles et les limites généralement recommandées des particules non classifiées autrement ainsi que celles de plusieurs dizaines de substances peu solubles et peu toxiques pour lesquelles il y a des limites réglementaires ou recommandées. Les règles proposées par les chercheurs puis adoptées par des organisations hautement reconnues en hygiène du travail devraient être utilisées systématiquement pour ajuster toutes ces limites. Les règles proposées pour le faire, les faits principaux dont elles découlent et leurs conséquences sur les limites admissibles et recommandées actuellement seront revues systématiquement au cours de cette présentation.

Lac Mégantic

**Mieux comprendre la manutention manuelle: le nouvel outil du RSPSAT pour favoriser la mobilisation et la prise en charge des différents acteurs des milieux de travail**

Conférencière : Geneviève Dubois, ergonome, DSP de Laval

Le risque de trouble musculosquelettiques (TMS) lié à la manutention manuelle est une problématique présente dans la majorité des milieux de travail et est fréquemment traitée par les intervenants du réseau de la santé publique en santé au travail (RSPSAT). Le réseau n'ayant pas d'outils traitant de ce sujet, un groupe d'ergonomes du réseau a développé la fiche aide-mémoire «Mieux comprendre la manutention manuelle». Désirant se coller à la nouvelle approche sur les «Principes d'action en manutention manuelle» élaborée par Denys Denis, chercheur ergonome à l'IRSST, les ergonomes ont travaillé en collaboration dans l'objectif de permettre aux intervenants du réseau de transmettre l'information aux milieux de travail afin de les sensibiliser aux problématiques sur la manutention manuelle et sur les moyens de préventions pouvant être mis en place.

Lors de cette conférence, l'approche préconisée par l'aide-mémoire; l'interaction de plusieurs déterminants lors de la manutention et l'importance du développement des compétences chez les manutentionnaires, sera expliquée.

Aussi, par un exemple d'application de la fiche, vous pourrez constater comment elle peut être utilisée comme levier pour accompagner les employeurs dans la prise en charge de la prévention des TMS.

Lac Aylmer

**Travailleurs immigrants et santé et sécurité au travail**

Conférencière : Lorena Fernández, Conseillère en santé et sécurité du travail, CPSSTQ



L'immigration est un phénomène social et démographique inévitable. Cependant, l'émergence progressive et précipitée des travailleurs immigrants dans plusieurs secteurs d'activité économique du Québec pose de nombreux défis que doivent surmonter tant ces travailleurs que les employeurs, principalement en matière de santé et sécurité au travail. Cette conférence vise à sensibiliser et à renseigner davantage les participants au sujet de cette population particulièrement vulnérable afin de comprendre les facteurs qui freinent l'assimilation des pratiques préventives en milieu de travail et faciliter leur intégration.

Lac Brompton

**Choisir un appareil de protection respiratoire (APR)**

Conférencière : Capucine Ouellet, Hygiéniste du travail certifiée, M.Sc., ROH, IRSST

Co-auteur : Charles Labrecques, chimiste, CIH, CNESTT

Choisir un appareil de protection respiratoire (APR) est l'une des étapes les plus cruciales à effectuer dans le cadre d'un programme de protection respiratoire (PPR). Cette présentation vise à présenter les étapes de choix d'un APR proposées dans le récent Guide sur la protection respiratoire, produit conjointement par l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST) et la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESTT). Cette démarche de choix d'un APR découle également de la norme CSA Z94.4. Quelques exemples seront présentés afin de comprendre chacune des étapes de la démarche de choix. Les autres étapes du PPR seront brièvement abordées.

Lac Memphrémagog

**Norme BNQ 3009-600 : la référence pour les moisissures dans les habitations**

Conférencière : Mélanie Robitaille, M. Sc. BNQ

Les moisissures dans une habitation doivent toujours être retirées puisqu'elles sont nuisibles pour la santé. La nouvelle norme BNQ 3009-600 détermine les exigences d'un travail de qualité pour l'investigation et la décontamination d'une habitation. La norme est l'aboutissement du travail d'un comité multidisciplinaire scientifique et technique. Ce comité, arrivé à un consensus sur le contenu de la norme, représente des fournisseurs de services, des utilisateurs et des experts du domaine. La norme se veut un document de référence qui rassemble toutes les étapes à suivre devant un cas présumé de contamination d'une habitation par les moisissures, de l'hypothèse d'une contamination jusqu'au contrôle de la qualité de la décontamination. Applicable aux interventions d'envergure, la norme s'adresse principalement aux professionnels et aux employés d'entreprises qui offrent le service d'investigation ou de décontamination des habitations contaminées par les moisissures, mais elle s'adresse aussi aux occupants, aux propriétaires et aux gestionnaires de bâtiments, aux entrepreneurs, aux villes ainsi qu'aux organismes gouvernementaux et réglementaires.

La présentation montrera le contenu de la nouvelle norme et des exemples d'applications basés sur des cas concrets.

Lac Mégantic

**Voir le travail autrement grâce à l'ergonomie**

Conférencière : Patricia Richard, ergonome, CSN

La démarche d'analyse du travail en ergonomie permet d'enrichir nos perspectives que nous avons du travail. Les problèmes de santé au travail sont complexes, ils ne se résument pas seulement à de "mauvaises postures" ou "des faiblesses psychologiques", elles sont multifactorielles. Afin d'éliminer les facteurs de risque à la santé physique et psychologique, il faut comprendre qu'est-ce qui détermine leurs présences dans le travail. L'analyse du travail permet de comprendre ces déterminants qui influencent la santé et la productivité: que ce soit l'organisation du travail, les exigences de production, les outils, les équipements, les tâches, les contraintes de temps, les individus, etc.

Cette conférence démontre la démarche d'analyse du travail réelle vs prescrit, afin de comprendre le travail et élaborer une réflexion qui vise la transformation du travail vers des piste de solutions efficaces et durable.

Lac Aylmer

**Atteindre l'excellence opérationnelle : la SST, un axe porteur !**

Conférencier : Sébastien Tessier, vice-président, Axiome

Croyez-vous que votre système de gestion de la Santé-Sécurité permet de gérer les comportements ? Croyez-vous que ce soit suffisant pour obtenir une performance extraordinaire en faisant de vous et de votre organisation des champions de la santé et de la sécurité ?

Pour atteindre l'excellence opérationnelle et sauver des vies, faites la différence entre "manager" le système SST et "avoir du Leadership" en SST.

Lac Brompton

**Évaluation de l'efficacité et du confort de nouvelles technologies de membranes-barrières et de coques extérieures pour les vêtements individuels de protection des pompiers**

Conférencière : Marie-Anne Landry-Duval, Étudiante à la maîtrise, Université du Québec à Montréal (UQAM)

Co-auteurs : Chantal Gauvin(IRSST), Justine Decaens(Groupe CTT), Denis Marchand(UQAM)

La lutte contre les incendies engendre des risques d'exposition à des températures extrêmes. Les vêtements individuels de protection (VIP) des pompiers sont conçus pour diminuer ces risques, mais emprisonnent la chaleur et l'humidité dans l'habit. Cette humidité empêche l'évaporation de la transpiration, contribuant à l'augmentation de la température interne du corps et des risques d'accident cardiovasculaires.

Objectif de la recherche : Déterminer l'effet de membranes-barrières imper-respirantes et d'un design plus ergonomique de la coque extérieure des VIP sur les variables physiologiques et l'appréciation psychophysique.

Cette présentation démontrera les méthodes utilisées et les résultats obtenus.



Présence de métaux lourds dans des abrasifs neufs, utilisés sur des chantiers de construction au Québec

Conférencier : André Tartre, CIH, EcoRéhabilitation Inc.

Certains abrasifs ont été utilisés à plusieurs chantiers de construction du Québec afin de décaper des surfaces. Le décapage par jet est une technique pour grandes surfaces, qui consiste à projeter à haute vitesse un abrasif sur le matériel à décaper. Parmi ceux utilisés couramment dans les chantiers de construction du Québec, un abrasif a attiré l'attention des instances syndicales. Certains travailleurs ont donc commencé à se questionner sur le contenu de cet abrasif.

Une expertise a été demandée pour cet abrasif, et également pour des résidus demeurés au plancher à proximité des lieux de décapage. Cette expertise est venue confirmer que cet abrasif contenait quatre métaux lourds identifiés sur l'emballage. Selon la réglementation fédérale, la présence de ces composés et leur échelle de concentration aurait dû être indiquées à la section « 3 » de la fiche de données de sécurité de l'abrasif. D'autres expertises de même nature ont été exécutées à plusieurs chantiers, et notamment pour un abrasif provenant d'un autre fournisseur. Dans tous les cas enquêtés, la même problématique a été observée.

Ces constats sont troublants, et laissent présager une difficulté beaucoup plus large pour une multitude de chantiers de construction du Québec. Les résultats obtenus lors de ces expertises seront présentés et la situation sera discutée.

Lac Mégantic



PME, comment atteindre une ergonomie performante

Conférencière : Pascaline Éloy, ergothérapeute, Eloy Ergo

Une ergonomie performante est au cœur de la réussite d'une PME. Vous entendez probablement parler de l'ergonomie comme la prévention des troubles musculosquelettiques et des blessures reliées au travail. Une face cachée de l'ergonomie touche davantage l'efficacité et l'optimisation des espaces de travail. Une ergonomie performante optimise les espaces de travail que vos employées ont dans un environnement en constante expansion.

Lac Aylmer



Pérenniser vos actions de prévention malgré la diversité de vos fonctions

Conférencier : Fidèle Ndjoulou, DBA, formateur, Fidelis conseil

La pérennisation de la prévention des risques d'accidents du travail et des maladies professionnelles inclurait tous les acteurs de l'entreprise sans distinction de fonctions et de niveaux hiérarchiques. En effet, seule une combinaison des facteurs dont l'engagement des dirigeants de tous les niveaux hiérarchiques et la participation des employés présents à tous les postes de travail favoriserait une prise en charge pérenne de la santé et de la sécurité au travail par les entreprises.

C'est le résultat d'une étude de cas multiples réalisée auprès de cinq grandes entreprises entre 2016 et 2018. L'étude propose une stratégie de pérennisation de la prise en charge de la santé et sécurité au travail fondée sur cinq axes stratégiques. La mise en œuvre de cette stratégie nécessite une unité d'actions de tous les acteurs pour rendre la gestion de la santé et sécurité au travail inclusive et globale dans une entreprise.

Lac Brompton



Exposition à la silice cristalline quartz dans le secteur de la fabrication de comptoirs : exploration des données montréalaises et perspectives d'intervention

Conférencière : Nouha Boujelbane, CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal

Co-conférencier : Armand Didier Foguieng Saha M. Sc. CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

L'exposition à la silice cristalline quartz dans le domaine de la fabrication des comptoirs constitue une préoccupation depuis plusieurs années, exacerbée par l'utilisation grandissante de la pierre synthétique. Des flambées de cas de silicose chez des travailleurs effectuant la fabrication de comptoirs (tâches de coupage, perçage, meulage, ponçage) rapportées dans plusieurs pays et seraient associées à l'exposition à la poussière produite par l'abrasion de ce matériau.

Afin de mieux connaître l'exposition des travailleurs montréalais du secteur de la fabrication des comptoirs à la silice cristalline quartz, les données d'exposition disponibles ont été colligées. Une base de données a été constituée à partir des informations contenues dans les rapports de surveillance environnementale réalisées par les intervenants en hygiène du travail du Réseau de santé publique en santé au travail (RSPAT) de la région de Montréal au cours des 20 dernières années.

Les résultats des évaluations ont été comparés avec les données disponibles dans la littérature et des déterminants de l'exposition ont pu être identifiés. Cette démarche a contribué à documenter le risque associé à l'exposition à la silice cristalline quartz dans le domaine de la fabrication des comptoirs et à optimiser les interventions des équipes en santé au travail dans ce secteur d'activité.

15 h



Atelier de 15 h à 16 h 30

La santé mentale au travail et les nouvelles obligations de la LMRSSST en matière de santé psychique

Lac Memphrémagog

Animé par : Michèle Parent M.Sc.A, CRHA, conférencière

sur réservation VIA plateforme

Dans un contexte où :

1. la santé mentale est maintenant un des problèmes de santé prioritaire pour la majorité des organisations et que ;
 2. la nouvelle loi, LMRSSST, inclut maintenant une obligation pour les employeurs de protéger non seulement l'intégrité physique mais aussi psychique des travailleurs ainsi que l'obligation d'identifier et de prendre action sur les risques psychosociaux
- Il s'avère crucial de comprendre ce qu'on entend par santé psychique, risques psychosociaux et ce qui concrètement peut être fait dans les organisations.

L'atelier présentera:

- Une définition des termes
- Un survol des nouvelles obligations
- Un portrait de la situation au niveau de la santé mentale dans les organisations à la lumière de statistiques provenant du milieu de l'assurance de personnes et de la CNESST et de sondage populationnel identifiant les principaux enjeux de santé mentale au travail identifiés par les employés.
- Un survol des cadres de référence existant en matière de risques psychosociaux (Norme santé et sécurité psychologiques en milieu de travail CSA-Z1003-2013, Norme Entreprise en Santé BNQ 9700-800-2020 et INSPQ)
- Les stratégies possibles d'intervention



Atelier de 15 h à 16 h 30

sur réservation VIA plateforme

Modifications de certaines Valeurs d'exposition admissibles (VEA); impacts pour les hygiénistes du travail



Lac Mégantic

L'IRSST vous invite à cet atelier pour en apprendre davantage sur les modifications récentes de l'Annexe 1 du RSST portant sur plus de 150 contaminants de l'air. Certaines valeurs d'exposition admissibles (VEA) ont été modifiées et de nouveaux contaminants ont apparu au tableau des substances réglementées en 2020 et en 2022. Cet atelier consiste en un prolongement du symposium réalisé par l'IRSST et l'AQHSST en novembre et en décembre dernier.

De par son rôle, l'IRSST établit la méthodologie de mesure de l'exposition pour les substances citées à l'Annexe 1. Suite aux dernières modifications réglementaires, l'IRSST a effectué une importante mise à jour des fiches des substances du Guide d'échantillonnage des contaminants de l'air en milieu de travail. En plus de l'adaptation de méthodes analytiques de laboratoire, le changement de l'expression de certaines VEA, tel que les fractions thoracique et inhalable, implique l'introduction de nouvelles approches pour la mesure des aérosols. Une autre modification adoptée au RSST consiste à reconnaître le caractère semi-volatil de certaines substances en associant la notation inhalable fraction and vapor (IFV) à leur VEA.

Il est primordial que la communauté de pratique de l'hygiène du travail se familiarise avec ces nouveautés qui impliquent un impact sur les méthodes de prélèvement de ces contaminants. Cet atelier s'adresse aux intervenants en hygiène du travail qui évaluent la qualité de l'air dans des milieux de travail du Québec, d'autant plus que plusieurs autres changements de VEA sont anticipés dans les années à venir.

L'objectif principal de cet atelier est d'informer sur plusieurs aspects découlant de ces modifications réglementaires et qui touchent la pratique de l'hygiène sur le terrain. Le rôle de l'IRSST sera présenté ainsi que des notions de base en prélèvement des contaminants de l'air. Des exemples concrets seront abordés sur l'impact des modifications pour certaines méthodes de prélèvement. Les rencontres permettront d'approfondir les changements de l'Annexe 1 du RSST et ainsi mettre en applications les méthodes de prélèvement et d'analyse en respect avec les bonnes pratiques. L'atelier permettra également de discuter des défis potentiels auxquels les intervenants en hygiène sont confrontés dans les milieux de travail en lien avec les nouvelles approches préconisées.



Connaissances issues des enquêtes d'accidents du travail mortels ou graves : l'influence des obligations légales sur la capacité d'absorption des entreprises

Conférencier : Cheik Faye, professeur, UQAC

La CNESST diligente une enquête lorsque survient un accident du travail grave ou mortel. À la fin de l'enquête, elle transmet à l'entreprise concernée les résultats et formule un certain nombre d'exigences pour que correction soit apportée aux situations dangereuses ayant conduit à l'accident. Ces recommandations sont considérées comme des connaissances transférées par la CNESST. Leur mise en œuvre est fonction de la capacité d'absorption de l'entreprise, c'est-à-dire de son « aptitude à reconnaître la valeur de l'information nouvelle, à l'assimiler, et à l'appliquer [...] » (Cohen et Levinthal, 1990).

La recherche avait pour objectif de cerner l'influence des contraintes légales (obligation légale de collaborer à l'enquête et obligation légale d'appliquer les recommandations issues de l'enquête) sur le transfert des connaissances issues des enquêtes d'accidents du travail.

Présentation de la méthodologie et des résultats de cette recherche.



Les agences de placement de personnel au Québec : précarité d'emploi et risque élevé de lésion professionnelle

Conférencier : Daniel Vergara, démographe, CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

Co-conférencier : Mathieu Lussier, démographe, CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

Le rôle d'intermédiaire que jouent les agences de placement de personnel entre les travailleurs qui cherchent un emploi et ses entreprises clientes qui cherchent une main d'œuvre temporaire génère une relation d'emploi triangulaire. Cette relation fait émerger trois facteurs qui augmentent de façon importante le risque de lésion professionnelle : les pressions économiques sur des travailleurs déjà précarisés, la désorganisation de la prévention dans les milieux de travail et la défaillance des protections légales.

En s'appuyant sur des données probantes, nous illustrons dans un premier temps comment ces trois facteurs jouent un rôle synergique dans l'incidence de lésions professionnelles du secteur des agences de placement, l'une des plus élevées au Québec. De plus, nous décrivons l'industrie des agences de placement de personnel et certaines de ses pratiques ainsi que les domaines d'activité de leurs entreprises clientes.

Dans un deuxième temps, nous mettons en évidence les défis pour mettre en place des mécanismes efficaces de prévention dans ce contexte triangulaire d'emploi.

Lac Memphrémagog



Développement d'une méthode analytique (HS-SPME-GC-MS/MS) pour la quantification simultanée de 21 composés organiques volatils microbiens dans l'urine et le sang

Conférencière : Sarah Tabbal, étudiante au doctorat, Université de Montréal

Le but principal du projet est de trouver une méthode alternative pour la détection et la mesure des moisissures, dans les milieux de travail principalement, à travers la mesure et la quantification des composés organiques volatils microbiens (COVm) dans les matrices biologiques (urine et sang) qui peuvent servir comme biomarqueurs potentiels de la présence fongique.

L'objectif est de développer une méthode analytique par micro-extraction en phase solide en espace de tête couplée à la chromatographie en phase gazeuse-spectrométrie de masse pour quantifier dans l'urine et le sang 21 COVm, choisis pour leur capacité d'être fortement absorbés dans le sang par inhalation et leur spécificité hypothétique aux moisissures.

Présentation de la méthode utilisée, des paramètres influençant le processus et des valeurs obtenues suite au développement de cette méthode analytique.

Lac Mégantic



Le développement du programme de formation visant à réduire les contraintes physiques chez les paramédics chez Dessercom

Conférencier : Denis Marchand, professeur-chercheur, Ph. D. UQAM

Co-auteurs : Joey Rousseau (UQAM), Gina Harvey et Éric Casabon (Dessercom)

Les interventions des paramédics comportent des situations où des efforts physiques importants sont requis. Dans les régions rurales, des équipes de seulement deux intervenants doivent relever des défis importants pour assurer un délai raisonnable de transport des patients vers les centres hospitaliers. Des environnements de travail imprévisibles, le poids élevé des clients, le manque de ressource disponible, la composition des équipes et les équipement disponibles rendent les activités de manutention difficiles et hasardeuses.

Un programme de formation en manutention a été développé pour les techniciens ambulancier paramédics de Dessercom. Le but est de permettre aux paramédics de développer des stratégies d'interventions individuelles et collectives adaptées à chaque situation d'intervention. Il propose une compréhension et une application des principes biomécaniques fondamentaux à travers plusieurs activités de manutention qui sont représentatives de leur milieu. Présentation de l'approche pédagogique utilisée dans cette formation.

Lac Aylmer



Les appareils de protection respiratoire à adduction d'air

Conférencière : Stacey Blundell, CIH, ROH, 3M Canada

Les respirateurs équipés de filtres ou de cartouches sont fréquemment utilisés dans l'industrie. Cependant, dans certains cas, l'utilisation des respirateurs à épuration d'air n'est pas autorisée ou n'est pas pratique. Les respirateurs à adduction d'air sont conçus pour fournir de l'air respirable propre au travailleur. L'air peut provenir d'un compresseur, d'une pompe à basse pression ou des bouteilles.

Cette conférence vous explique la réglementation applicable pour les respirateurs à adduction d'air et les normes applicables. Une explications sur la sélection des différents types d'appareils ainsi que sur leurs limites permettront aux employeurs de s'assurer d'une bonne utilisation de ces systèmes.

Lac Brompton



Exposition au plomb en construction - clareté dans la confusion

Conférencier : Laurent Groux, chimiste Ph. D. Environnement S-Air

Les travailleurs de la construction, plus particulièrement en rénovation et démolition, peuvent être exposés à de nombreux contaminants durant leurs activités : amiante, silice cristalline, plomb, moisissures, etc. Au fil du temps, la réglementation et les façons de faire sont venues bouleverser les vieilles habitudes pour mettre l'emphase sur la sécurité et la santé des travailleurs. Par exemple, le travail en condition d'amiante est clairement réglementé, décrit et établi. D'un autre côté, la réglementation pour le plomb est très succincte.

La présentation traitera de la façon dont le plomb, principalement présent dans les anciennes peintures, est géré sur les chantiers et comment les consultants doivent jongler avec une réglementation déficiente, des coûts qui explosent, le manque de formation des travailleurs et des gestionnaires septiques.

Cocktail
Banquet

L'AQHSST et HATCH, partenaire du banquet, vous convie au cocktail des exposants et à la soirée banquet du jeudi 12 mai dès 17 h.

Une rencontre autour d'un repas gastronomique dans une ambiance festive !

HATCH

Vendredi 13 mai

7 h : Accueil et enregistrement

8 h 30

Table ronde

9 h 30

Programme des conférences

12 h

Lunch-conférence avec Me Hubert Mansion
Gérez les cultures au travail dans l'harmonie

RioTinto

Légende des sous-thèmes des conférences

Partenaire des conférences

CNESST



Diversité dans la gestion de la santé sécurité



Diversité dans les produits et contaminants



Diversité axée sur l'humain



Diversité dans les technologies



MATIÈRES DANGEREUSES

La gestion des matières dangereuses est obligatoire afin de respecter les normes et les lois en vigueur.

QUALITÉ DE L'AIR

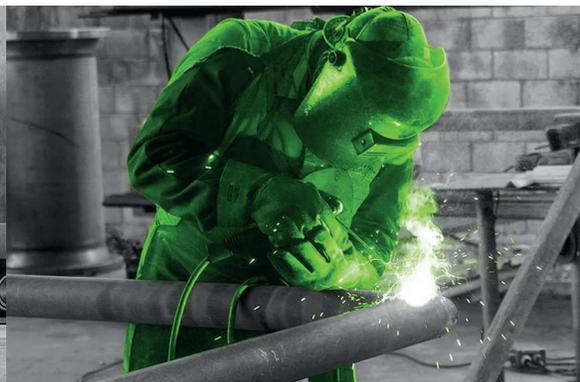
Une bonne qualité de l'air fait partie des attentes des usagers. C'est un élément à ne pas négliger!

FORMATIONS

Environnement S-Air est là pour vous aider à faire de la prévention et qualifier vos employés!

HYGIÈNE INDUSTRIELLE

Votre entreprise utilise des matières réglementées qui pourraient affecter la santé de vos travailleurs?



Nous recherchons des candidats
pour poursuivre notre croissance

1 877 722-1145
www.sair.ca

8 h 30- 9 h 30



TABLE RONDE

Quelle richesse l'adoption de pratiques inclusives au travail apporte-elle aux entreprises ?



Animée par : **Michel Perusse**, Ph.D.

Salle Sherbrooke BC

Comme le dit Bob Dylan, « le monde et les temps changent ». La diversité et l'inclusion s'invitent de plus en plus dans la gestion des organisations. La diversité constitue-elle une richesse? Qu'est-ce qu'elle apporte aux organisations? S'agit-il d'une richesse reconnue ou sous utilisée? Qu'est-ce qui est mis en place pour gérer la SST du point de la diversité et de l'inclusion? Comment les services des ressources humaines abordent-ils ces questions? Qu'est ce qui est mis en place pour valoriser la diversité et l'inclusion? Quels sont les défis reconcentrés dans ce domaine? Quelles solutions ont été mises en place par les organisations? Quels ont été les bénéfices de ces pratiques inclusives? C'est pour répondre à toutes ces questions qu'une table ronde est organisée dans le cadre du 42^{ème} congrès. Des panelistes issus du milieu des affaires et du monde universitaire partageront leurs expériences.

Panelistes invités



Jean-François Vigneault
Ingénieur en tuyauterie
Responsable du comité sur la diversité
et l'inclusion pour la région de l'Est de
l'Amérique du nord
Hatch



Sylvie Gravel, Professeure associée,
ESG-UQAM



Aziz Rhnima, Professeur de gestion des ressources,
École de gestion, Université de Sherbrooke



Anne-Marie Vallée, Directrice SST
Exceldor

Lac Mégantic

9 h 40 - 10 h 30



Exposition aux froids intenses : vers des vêtements isolants plus efficaces

Conférencier : Stéphane Hallé, professeur titulaire, ÉTS
Co-conférencier : Ludwig Vinches, professeur adjoint, Université de Montréal

De nombreuses activités professionnelles exposent les travailleurs à des froids intenses auxquels peut s'ajouter un important refroidissement éolien dû à des vents soutenus. L'exposition à une contrainte thermique froide peut avoir des conséquences importantes sur la santé, sur la sécurité (perte de vigilance et de sensibilité) et s'avérer parfois fatale.

Les produits commercialisés pour protéger les personnes contre ces conditions climatiques particulières ne sont pas nécessairement adaptés aux besoins des utilisateurs. En effet, leurs propriétés d'isolation thermique sont évaluées selon la norme ISO 11092 qui mesure la résistance thermique des matériaux, mais dans des conditions non représentatives des conditions d'utilisation.

Une étude préliminaire a évalué l'isolation thermique de trois assemblages de textiles isolants commerciaux et déterminé l'influence de paramètres environnementaux sur leur capacité d'isolation.

Présentation des résultats et des observations qui montrent que la compression des assemblages sous l'effet du vent contribue considérablement à la chute de leur isolation thermique, un paramètre qui est totalement omis par les modèles et les manufacturiers.



Repensez votre programme de prévention SST à l'ère de la diversité technologique 4,0

Conférencier : Mario Deshaies, CSSE, SantéSécurité.com

Le programme de prévention constitue l'outil de planification privilégié par la LSST en vue d'éliminer à la source les dangers pour la santé, la sécurité et l'intégrité physique et psychologique des travailleurs. Ce programme est incontournable et doit être considéré. La Loi modernisant le régime de santé et de sécurité du travail a été sanctionnée le 6 octobre 2021. La loi 59 impose de nouvelles obligations aux employeurs et octroi de nouveaux droits aux travailleurs, soit notamment l'élaboration d'un programme de prévention selon les niveaux de risque liés aux activités exercées dans un établissement selon un classement en trois catégories du risque : faible, moyen, élevé (correspondant au SCIAN de Statistique Canada).

En parallèle, nos environnements de travail sont passés aux premières étapes de l'ère numérique dont la production digital-organisée, industrie 4.0 et autres appellations. L'émergence des technologies 4.0 permettent déjà d'optimiser la gestion documentaire et l'ensemble des obligations réglementaires. Outre ces obligations, les systèmes de gestion SST, (SGSTT), la veille réglementaire, l'implantation ISO, les audits SSE, la diligence raisonnable, le développement des compétences sont d'autant de domaines d'application des technologies issues du 4.0.

La conférence expliquera une démarche d'amélioration continue des processus (B.P.M) et d'intelligence des données en fonction d'une migration et convergence vers le 4.0 ainsi que l'impact de celles-ci sur les diversités de données, situations, technologies et humains.

Lac Aylmer



Impact d'une suspension avec différents types de harnais de sécurité sur les fonctions physiologiques et psychophysiques.

Conférencier : Guillaume Montpetit, UQAM, Étudiant à la maîtrise en ergonomie et auxiliaire d'enseignement

Co-auteurs : Antoine Archambault (UQAM), Bertrand Galy (IRSST) Yves Beauchamp (McGill), Jean Arteau (ÉTS) et Denis Marchand (UQAM)

Dans le domaine de la construction, les chutes à un niveau inférieur représentent la deuxième cause d'accidents en terme de coûts par année pour une valeur de 388M\$. Le harnais de sécurité demeure encore aujourd'hui le moyen principal utilisé pour limiter la chute. Après une chute, les travailleurs doivent souvent attendre plusieurs minutes dans le harnais pour recevoir de l'aide, ce qui présente des risques même pour une personne en bonne forme physique.

Les harnais de sécurité appliquent une pression élevée sur des vaisseaux sanguins des membres inférieurs, ce qui limite le flux sanguin affectant le transport d'oxygène aux muscles et aux organes. L'utilisation de harnais ayant un impact limité sur les paramètres physiologiques permettrait de prolonger le temps de suspension sécuritaire.

Cette étude vise à évaluer les contraintes physiologiques et psychophysiques de quatre types de harnais de sécurité. Cette présentation explique la méthodologie et les résultats de cette étude.

Lac Brompton



Défi de l'engagement pour les sous-traitants en matière de santé-sécurité

Conférencière : Myriam Perrier, consultante et associée, Groupe-conseil Perrier

L'utilisation de sous-traitance, que ce soit pour réaliser un projet précis, recourir à une expertise ou répondre à un problème de pénurie de main d'œuvre est une pratique en constante expansion depuis les trente dernières années. La conférence proposée retracera brièvement l'histoire de la sous-traitance et des perspectives en SST s'y relatant pour ensuite proposer une réflexion sur la gestion actuelle de la santé-sécurité en collaboration avec les sous-traitants.

Devrait-on, lors de travaux faisant appel à la sous-traitance, assumer que la santé-sécurité est un prérequis à la réalisation des travaux? Quels-sont les autres aspects devant être considérés lorsque la sous-traitance est requise?

Cette conférence issue d'une recherche originale jette donc un regard nouveau sur la diversité dans les formes contractuelles en se concentrant sur le phénomène de la sous-traitance et ses effets sur la santé et la sécurité au travail.

Lac Memphrémagog



Les systèmes d'assistance numérique au service de la diversité

Conférencière : Sylvie Nadeau, ing., Ph.D. Professeure titulaire, ÉTS

Co-conférenciers : Lucas A. Hof, professeur agrégé et Kurt Landau, professeur, associé, ÉTS

Les technologies numériques ont pour objectif, entre autres, de soutenir ou de rehausser les capacités et les compétences humaines. À partir du cas du secteur manufacturier et de la conduite automobile, cette conférence présentera les raisons motivant l'adoption de technologies numériques, les activités visées, les gains envisagés, les opportunités et les défis.

Les questions de répartition des tâches homme-équipement seront traitées. L'utilité, les défis et les principales applications de plusieurs systèmes d'assistance numérique et de commande (e.g. lunettes intelligentes, light guiding systems, gants intelligents) seront également présentés.

Bien que les technologies numériques actuellement disponibles n'ont pas toutes atteint leur pleine maturité technologique, elles se déploient à une vitesse importante. Elles offrent des opportunités sans précédent de maintenir en emploi des travailleurs (euses) vieillissants (es), de même que de permettre l'accès à des emplois à un bassin de travailleurs (euses) comportant certaines limites

Lac Aylmer



Les enjeux de la SST dans l'industrie du recyclage des résidus électriques et électroniques : une perspective sociologique et systémique.

Conférencier : Daniel Côté, anthropologue et chercheur, IRSST

L'industrie du recyclage des résidus électriques et électroniques connaît une croissance au Québec à l'orée de préoccupations environnementales grandissantes au sein de la population. Cette industrie « verte » comporte néanmoins des risques importants en matière de SST tant sur les plans biologiques et chimiques que musculo-squelettiques et psycho-sociaux.

Cette présentation porte plus spécialement sur les risques psycho-sociaux, largement méconnus et très peu étudiés dans ce secteur d'activité. En effet, des données tirées d'un projet de plus grande envergure sur l'exposition des travailleurs aux contaminants chimiques dans cette industrie montrent à quel point certains éléments structurels de cette industrie peuvent provoquer des inégalités sociales de santé par le travail, et plus précisément, par le statut de travail des employés de ce secteur, et par les différentes formes de vulnérabilités qui les caractérisent.

Par exemple, la présence simultanée de divers collectifs de travail dans une même usine rend caduc les moyens traditionnels de prévention SST. Ce constat oblige à repenser le cadre de la prévention SST dans ce secteur pour s'adapter au profil d'une main d'œuvre souvent précaire et marginalisée.

Lac Mégantic



Évaluation des poussières inhalables – Mise en application d'un dispositif de prélèvement à usage unique

Conférencier : Pierre-Luc Cloutier, professionnel scientifique, chimiste, IRSST

Les poussières de fraction inhalable représentent la totalité des particules aéroportées pouvant être inhalés par un travailleur. Des contaminants de l'air ont désormais une valeur admissible d'exposition exprimée en fraction inhalable (RSST) comme notamment le noir de carbone ou sulfate de calcium. Il est également bien connu que l'ACGIH® recommande une valeur limite d'exposition exprimée en fraction inhalable pour des contaminants tels que la farine ou les poussières de bois. L'évaluation des poussières inhalables est couramment effectuée par les intervenants en hygiène du travail. Toutefois, l'utilisation d'un dispositif IOM ré-utilisable génère des difficultés d'approvisionnement en médias collecteurs en raison de leur nettoyage et assemblage requis.

Afin de palier à cette problématique, les services de laboratoire de l'IRSST ont mis un nouveau dispositif de prélèvement à l'essai, soit la cassette inhalable jetable. Une validation complète de l'analyse gravimétrique a été effectuée en laboratoire. Des mesures ont été effectuées en boulangerie pour vérifier ses performances en utilisant la cassette IOM réutilisable comme référence. Pour soutenir les résultats obtenus, l'aérosol mesuré a été caractérisé pour sa distribution granulométrique (impacteur à cascades Marple Sierra) et pour l'évolution du niveau de concentration en temps réel (Dust Track). La performance du dispositif à usage unique s'est révélée équivalente à celle du dispositif IOM réutilisable. Depuis 2019, ce dispositif de prélèvement est disponible aux laboratoires de l'IRSST pour l'évaluation des poussières inhalables, permettant ainsi un approvisionnement adéquat pour les intervenants en hygiène du travail dans un contexte où de plus en plus de contaminants verront leur VEA exprimée en fraction inhalable.



Impression 3D : des risques pour la santé des travailleurs

Conférencière : Sabri Maryem, étudiante au doctorat, Université de Montréal

L'impression 3D désigne un ensemble de technologies permettant la conception de structures complexes par ajouts de matière, disposés couche par couche, avec une précision et un contrôle qui ne peuvent être obtenus par les techniques de fabrication traditionnelles. Elle est de plus en plus présente dans les milieux professionnels (aéronautique, la santé, l'énergie, la construction, la recherche universitaire, etc.). Cependant, des études récentes ont montré que plusieurs types de contaminants néfastes pour la santé humaine, comme les particules ultrafines (PUF) et les composés organiques volatils (COV) sont émis lors de certains processus d'impression.

Une veille documentaire récente menée par notre équipe de recherche a mis en évidence de très nombreux paramètres pouvant jouer un rôle majeur dans les émissions de PUF et de COV comme la température d'extrusion, le type de matériau imprimé (principalement des polymères thermoplastiques ou des résines photosensibles) ou encore les tâches pré et post impression.

Ne pouvant être éliminés du processus d'impression, nous sommes amenés à proposer des solutions pour réduire les émissions de PUF et de COV à la source et ainsi limiter l'exposition des utilisateurs et en particulier, ceux en milieu professionnel. L'objectif de mon projet de recherche est d'optimiser les paramètres d'utilisation d'une imprimante 3D afin de réduire les émissions de PUF et de COV tout en maintenant les propriétés physiques, mécaniques et les rendus de surface, les plus proches possibles, en termes de qualité, des exigences des fabricants.

Lac Aylmer



Vers une culture de prévention dans l'industrie des pêches maritimes

Conférencier : Michel Perusse, Ph D, Professeur associé, Université de Sherbrooke

Encore à ce jour la pêche commerciale est l'un des secteurs les plus meurtriers au Canada. L'an dernier pas moins de 13 pêcheurs sont morts dans le cadre de leur travail. Dans son rapport de 2012, le BST faisait ce constat et préconisait une approche plus stricte basée sur la réglementation et l'inspection. Dans son rapport de 2016, le BST constate que cette approche est loin de suffire, et préconise des démarches visant l'instauration d'une culture de prévention dans l'industrie.

Le Comité Permanent sur la Sécurité des Bateaux de Pêche du Québec (CPSBPQ) a décidé de mettre sur pied un projet en ce sens. Il convenait, dans un premier temps, de caractériser, de prendre une photographie de ladite culture afin, éventuellement, d'identifier des leviers qui permettraient de la faire évoluer. C'est pourquoi, à l'été 2019, pendant la saison des pêches, une équipe de recherche a effectué l'inspection de 72 navires de pêche de divers types (crabiers, homardiers, etc.), et procédé à des entrevues de 101 capitaines et 52 membres d'équipages.

Cette communication présente notre définition de la culture et son schéma de base, et fait état des résultats obtenus.

Lac Mégantic



Évaluation de l'exposition des chauffeurs de camions de collecte de matières résiduelles aux aérosols provenant des filtres d'habitacles

Conférencière : Noémie Gervais, Étudiante à la maîtrise en Hygiène du travail et technicienne en recherche, Université de Montréal

Des atteintes gastro-intestinales et respiratoires sont associées à la manipulation de matières résiduelles (MR). Bien que l'exposition des éboueurs aux bioaérosols est reconnue, celle des conducteurs demeure peu documentée. Ce projet visait à évaluer l'efficacité de filtration et le relargage de particules par les filtres d'habitacles de camions de déchets, recyclage et compost.

26 filtres ont été recueillis et testés avec un banc d'essai utilisant des débits faible et élevé, reproduisant les vitesses de filtration dans les cabines. Le relargage des particules biologiques a été évalué en temps réel avec un compteur de particules fluorescentes. L'efficacité de filtration a été mesurée avec des spectromètres de mobilité électrique (SMPS) et de diamètre aérodynamique (APS).

Présentation de la méthodologie, des résultats et des recommandations pour les travailleurs.

12 h

CÉRÉMONIE DE CLÔTURE

LUNCH-CONFÉRENCE

Gérez les cultures au travail dans l'harmonie

Salle Sherbrooke BC

Ex-avocat de célébrités internationales (U2, Serge Lama, Sofia Coppola, Randy Jackson des Jackson 5, etc., Hubert Mansion oeuvre depuis plus de 25 ans dans le milieu du show business.

En évoluant dans un monde sans cesse préoccupé par l'image, les relations interpersonnelles et la réussite, Hubert Mansion a su tirer profit de son expérience dans la communication et dans le travail de fabrication des stars du show business qui fleurit notamment à Hollywood.

Il en a extrait des méthodes pratiques et très efficaces pour aider les employés et les gestionnaires à améliorer les relations, la communication, accroître le leadership et gérer les conflits. Il met l'accent sur l'importance pour les membres d'une équipe de se forger une image authentique d'eux-mêmes et une identité solide pour favoriser une communication optimale et un climat de travail favorable à la réussite au sein de leur organisation.

Conférencier invité



Me Hubert Mansion

hébergement

Delta Hôtel par Marriott - Sherbrooke, Centre de congrès
2685 rue King Ouest
Sherbrooke, QC, J1L 1C1
(819) 822-1989

Réservez votre tarif de groupe (155\$/nuitée) jusqu'au 15 avril



Repas et salles

Mercredi

Pause-santé : Hall salles Sherbrooke BC



Salle Lac Memphrémagog
12 h à 13 h

Mercredi 11 mai
journée des formations et visites industrielles

Participants en forfait 3 jours: un coupon repas est remis à l'enregistrement des participants.
Participants sans repas : vous pouvez vous procurer un billet au bureau de l'accueil avant 10 h le

Salle Sherbrooke BC
11 h 45 à 13 h

Jeudi 12 mai
Assemblée générale annuelle des membres de l'AQHSST

Présentation du Rapport annuel et des états financiers pour l'année 2021-2022
Élections et nominations des officiers
Remise du Prix Méritas Paul-André Bélanger
Passation des pouvoirs : fin de mandat de Hubert Fafard, président de l'AQHSST de 2020 à 2018
Les congressistes non-membres sont libres pour le lunch. Le restaurant de l'hôtel sera accessible.

Jeudi

Pause-santé : Sherbrooke A Exposants



Salle Sherbrooke A
17 h 30 à 19 h

Jeudi 12 mai
Cocktail des exposants

Salle Sherbrooke BC
19 h à minuit

Jeudi 12 mai
Soirée Banquet

Participants en forfait : un billet banquet est remis à l'enregistrement des participants.
Participants sans banquet : vous pouvez vous procurer un billet au bureau de l'accueil avant 14 h le 12 mai (100 \$+tx)

Salle Sherbrooke BC
12 h à 13 h 30

Vendredi 13 mai
Lunch-conférence

Participants en forfait : un billet pour le lunch-conférence est remis à l'enregistrement des participants.
Participants sans billet : vous pouvez vous procurer un billet au bureau de l'accueil avant 9 h le 13 mai (45 \$+tx)

Vendredi

Pause-santé : Hall salles Sherbrooke BC



retour table des matières

Les forfaits Mur-à-Mur

A) 3 jours formation

1 journée de formation

Incluant:

- Deux jours de conférences
- Visite du Salon des exposants
- Le lunch du mercredi
- Le souper banquet
- Un cocktail au 5 à 7 des exposants
- Le dîner-conférence

Membre : 630 \$

Non-membre : 855 \$

Membre étudiant : 350 \$

Non-membre étudiant : 430 \$

Taxes en sus

B) 3 jours (formation + visite)

1 visite industrielle

et

1 formation d'une demi-journée

Incluant:

- Deux jours de conférences
- Visite du Salon des exposants
- Le lunch du mercredi
- Le souper banquet
- Un cocktail au 5 à 7 des exposants
- Le dîner-conférence

Membre : 590 \$

Non-membre : 795 \$

Membre étudiant : 325 \$

Non-membre étudiant : 385 \$

Taxes en sus

C) 3 jours visites industrielles

2 visites industrielles

AM

PM

3IT

BRP

Incluant:

- Deux jours de conférences
- Visite du Salon des exposants
- Le lunch du mercredi
- Le souper banquet
- Un cocktail au 5 à 7 des exposants
- Le dîner-conférence

Membre : 555 \$

Non-membre : 735 \$

Membre étudiant : 300 \$

Non-membre étudiant : 340 \$

Taxes en sus

Les forfaits 2 jours +

D) 2 jours + formation

1 choix d'une formation de 4 heures

Incluant:

- Deux jours de conférences
- Visite du Salon des exposants
- Le souper banquet
- Un cocktail au 5 à 7 des exposants
- Le dîner-conférence

Membre : 495 \$

Non-membre : 680 \$

Membre étudiant : 235 \$

Non-membre étudiant : 295 \$

Taxes en sus

E) 2 jours + visite

1 choix d'une visite industrielle

Incluant:

- Deux jours de conférences
- Visite du Salon des exposants
- Le souper banquet
- Un cocktail au 5 à 7 des exposants
- Le dîner-conférence

Membre : 460 \$

Non-membre : 620 \$

Membre étudiant : 210 \$

Non-membre étudiant : 255 \$

Taxes en sus

Le forfait Conférences

F) 2 jours (12 et 13 mai)

Incluant:

- Deux jours de conférences
- Visite du Salon des exposants
- Le souper banquet
- Un cocktail au 5 à 7 des exposants
- Le dîner-conférence

Membre : 400 \$

Non-membre : 540 \$

Membre étudiant : 155 \$

Non-membre étudiant : 195 \$

Taxes en sus

À LA CARTE

ÉTUDIANTS

	Membre	Non-membre	Membre	Non-membre
Mercredi 11 mai *				
Formation 1/2 journée	120 \$	175 \$	80 \$	100 \$
Formation journée complète	275 \$	380 \$	190 \$	230 \$
Visite industrielle	70 \$	90 \$	55 \$	55 \$

* Les prix n'inclut pas le lunch du midi. Le lunch est au coût de 35\$+taxes.

	Membre	Non-membre	Membre	Non-membre
Jeudi 12 mai				
Conférences seulement	250\$	275\$	70 \$	75 \$
Cocktail et banquet	100\$	100\$	60 \$	60 \$

	Membre	Non-membre	Membre	Non-membre
Vendredi 13 mai				
Conférences et lunch	195\$	220\$	65 \$	70 \$
Lunch-conférence seulement	45\$	45\$	25 \$	25 \$

Politique d'annulation et de remboursement

Des frais d'annulation de 25 \$ s'appliqueront aux demandes d'annulation reçues par écrit jusqu'au 21 avril 2022 inclusivement.

Des frais d'annulation de 50 \$ s'appliqueront aux demandes d'annulation reçues à partir du 22 avril 2022.

Aucun remboursement ne sera offert pour les demandes d'annulation reçues après le 2 mai 2022.

Politique de substitution

Les demandes de remplacement doivent être faites par le participant initial avant le 6 mai 2022.

Aucun remplacement ne sera autorisé après cette date



retour table des matières